

LE M* CMAS.CH PAR CROSS-OVER



Philosophie de la formation M1 par cross-over.

Les objectifs de formation d'un plongeur CMAS sont de préparer le plongeur à être autonome dans son cadre d'évolution et de pouvoir réaliser des plongées à décompression.

Ainsi, la base pour la formation d'un moniteur CMAS est le brevet de plongeur P***, formé pour prendre la direction de n'importe quelle palanquée, capable d'évoluer dans la zone des 40m en toute sécurité et capable d'exécuter des paliers de décompression si nécessaire.

Le cours cross-over mis au point par CMAS.CH permet à un Instructeur d'une autre agence de formation reconnue de devenir moniteur dans le système CMAS. Ce cours démarre lui aussi au niveau de connaissances du Plongeur P*** CMAS. Il permet au candidat d'accéder au niveau Moniteur CMAS M1.

Il n'est pas possible de passer directement au brevet de Moniteur CMAS M**

Ainsi deux possibilités s'offrent au candidat Moniteur CMAS M1 :

- Le candidat moniteur CMAS M1 est Instructeur d'une organisation reconnue et est titulaire du brevet Plongeur CMAS P***.
 Il pourra suivre les modules du cours cross-over et se verra remettre le brevet de Moniteur M1 CMAS.CH.
- Le candidat moniteur CMAS M1 est Instructeur d'une organisation reconnue mais n'est pas titulaire d'un brevet de plongeur P*** CMAS.
 Dans ce cas le candidat devra d'abord suivre au moins le cours décompression du P*** CMAS.CH et effectuer les nages du cours PMT du P*** CMAS.CH.



Extrait des Standards CMAS.CH

But

Le moniteur de plongée une étoile M* s'occupe de la formation des plongeurs à l'échelon une étoile et des cours spéciaux P* au sein des clubs et/ou des écoles de plongée. **Equivalence CMAS**

Le brevet de moniteur une étoile CMAS.CH est reconnu par la CMAS comme certificat international « Moniteur une étoile CMAS » respectivement « CMAS One Star Instructor ».

Conditions d'admission aux cours Cross-over M*

- Age minimum 18 ans révolus.
- Attestation médicale d'aptitude à la plongée valide.
- Etre en possession d'un brevet de moniteur de plongée d'une organisation reconnue par la CMAS.CH (PADI, NAUI, SSI).
- Pouvoir justifier d'un minimum de 100 plongées par la tenue à jour du carnet de plongée.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS

Pendant le cours Cross-over on expliquera au moniteur qu'il travaillera avec les standards CMAS.CH en respectant entre autre les critères suivants :

- · Pratiquer une pédagogie par objectifs.
- Considérer le plongeur depuis son baptême comme un plongeur.
- Avancer par petits pas, tous les exercices parallèlement en évitant à tout prix
- l'échec.
- Permettre aux candidats de s'auto-évaluer.
- Donner aux plongeurs le sens de la palanquée dès les premières plongées en
- lui donnant un partenaire de même niveau.
- Entraîner à faible profondeur tout ce qui peut l'être dans un but de sécurité.



Module administration

Dans ce module le candidat recevra les notions de base devant lui permettre d'organiser ces cours selon les standards administratifs CMAS.CH soit :

- · Organisation et structure de CMAS.CH
- Organisation des cours CMAS.CH, selon le niveau du moniteur et en fonction de ses futures prérogatives.
- · Administration des brevets, site Internet CMAS.CH
- Informations sur les relations avec d'autres organisations et fédérations concernées par la plongée (assurances etc.).

Ce module se termine par une évaluation orale :

Organisation des cours et des examens, niveau P* ainsi que des cours spéciaux P*.

Clôture et certification du module administration

La fin de la formation est contrôlée par un examen final et attestée par la commission régionale concernée ou est contrôlée en fin de module et est attestée par l'inscription du module réussi dans le formulaire de contrôle de la formation Cross-over M* par un M*** CMAS.CH sous contrat avec la commission régionale.

Module gestion de la sécurité

Dans ce module le candidat recevra les notions de base devant lui permettre d'organiser ces cours sans jamais mettre ses élèves en danger et attestera de ses connaissances dans le matériel de plongée.

Gestion globale de la sécurité

Organiser une plongée

Planification des plongées :

Connaître les dispositions légales de nos sites de plongées

Communiquer, le briefing.

Situations spéciales :

Trousse de secours spécifique à la plongée.

Ce module se termine par un examen écrit portant sur :

Gestion de la sécurité et des modes d'urgences lors de la formation.

Clôture et certification du module gestion de la sécurité

La fin de la formation est contrôlée par un examen final et attestée par la commission régionale concernée ou est contrôlée en fin de module et est attestée par l'inscription du module réussi dans le formulaire de contrôle de la formation Cross-over M* par un M*** CMAS.CH sous contrat avec la commission régionale.



Module physique

Ce module n'est pas nécessaire si le candidat est titulaire d'un brevet P*** CMAS A la fin du module l'élève est capable de :

APNÉE

Descendre en apnée à -10m de profondeur et rapporter un objet.

SAUVETAGE

Simuler un sauvetage en eau libre, en combinaison et équipement PMT, correctement lesté et sans avoir besoin d'assistance tout au long de l'exercice :

- 1. Nager 100 mètres puis,
- 2. sans interruption, faire une apnée de 20 secondes puis,
- 3. refaire surface, et, après 10 secondes de récupération au maximum, redescendre immédiatement à -3m et remonter à la surface un mannequin de 1,5kg de poids négatif, puis,
- 4. sans interruption, transporter le mannequin sur une distance de 50 mètres en lui tenant les voies respiratoires dégagées.

NAGE CAPELÉE

Nager individuellement en équipement de plongée complet (celui utilisé habituellement pour effectuer une plongée à -40m) et en respirant au moyen du tuba sur une distance de 800 mètres.

Fin du cours, certification du module physique

La fin de la formation est contrôlée par un examen final et attestée par la commission régionale concernée ou est contrôlée en fin de module et est attestée par l'inscription du module réussi dans le formulaire de contrôle de la formation Cross-over M* par un M*** CMAS.CH sous contrat avec la commission régionale.



Module cours décompression

Ce module n'est pas nécessaire si le candidat est titulaire d'un brevet P*** CMAS

But

Montrer son aptitude à plonger dans la zone des 40 mètres en toute sécurité et à effectuer des plongées avec paliers de décompression.

Théorie

A la fin du cours théorique DECOMPRESSION le candidat maîtrisera les sujets suivant et sera capable de répondre au questionnaire théorique soumis.

PHYSIQUE, PHYSIOLOGIE, ANATOMIE

Sait énoncer et utiliser dans des calculs simples les lois de Boyle et Mariotte, de Dalton et d'Henry.

Maîtrise les connaissances acquises au P** soit :

- Peut dessiner et expliquer brièvement le principe de fonctionnement de l'appareil circulatoire.
- Peut dessiner et expliquer brièvement le principe de fonctionnement de l'appareil respiratoire.
- Connaît le principe de la saturation et de la désaturation.
- Connaît le travail respiratoire en profondeur et le système nerveux.
- Connaît la notions de tissus, de période, la dissolution des gaz dans les tissus et le calcul simple de la saturation d'un tissu.

ACCIDENTS

Comprend les mécanismes, les causes et les symptômes des divers types d'accidents de décompression.

Connaît les mécanismes, les causes et les symptômes des divers accidents dus à la toxicité des gaz.

Connaît les mécanismes, les causes et les symptômes des accidents dus au froid et accidents dus au stress.

TABLE DE PLONGÉE

Maîtrise le vocabulaire des tables de plongée.

Maîtrise les tables de plongée Bühlmann pour les calculs de plongée dans la courbe de sécurité, les calculs de plongées successives en plaine et en altitude, les calculs de remontée contrôlée et non contrôlée, les paliers interrompus, l'adaptation des tables pour un travail intense et le froid et le calcul de consommation

Connaît et pratique la notion de plongée à faible risque.

MATÉRIEL

Comprend le mécanisme du givrage du détendeur, connaît le principe de fonctionnement de la robinetterie et du mécanisme de la réserve.

Connaît les ordinateurs et manomètres.



PRATIQUE DE LA PLONGEE

Plongée en scaphandre

En eau libre, sur un fond de -40m, et parfaitement équilibré, le candidat M* CMAS.CH démontre ses aptitudes technique pour :

- 1. Effectuer le contrôle du partenaire à terre, puis contrôler l'étanchéité en équilibrage à -3m, en maîtrisant une immersion en canard ou en phoque,
- 2. Descendre verticalement sans vriller, pieds en avant ou tête la première jusqu'à -30 m; s'équilibrer rapidement à l'aide du gilet (+/- 2 m), se maintenir quelques secondes sans palmer,
- 3. Descendre à une profondeur de -40m
- 4. et enlever complètement le masque de la tête, respirer au moins une fois en gardant les yeux ouverts, remettre le masque et le vider en 2 fois au maximum.
- 5. Savoir interpréter et réagir correctement, avec rapidité et discernement aux signes du code de communication sous-marin de la CMAS.
- 6. Effectuer une remonte verticale en échange d'embout avec son partenaire du fond jusqu'à -15m, en respectant une vitesse de remontée comprise entre 8 et 15 m/min, puis se stabiliser à cette profondeur en poursuivant l'échange d'embout pendant une minute au moins. Après 2 minutes au maximum, le moniteur signale la fin de l'exercice et reprend son propre détendeur.
- 7. Remonter à -6m de profondeur (+/- 2 m), puis nager en pleine eau, en respectant cette profondeur et en tenant un cap à la boussole en direction de la rive, sans dévier de plus de 20 degrés du cap indiqué au départ.
- 8. Assurer les paliers de décompression.

UTILISATION D'UN PARACHUTE DE PALIER

Mettre en œuvre un parachute de palier et effectuer un palier de décompression de 3 minutes à -3m, en pleine eau (simulés...).

Contrôle: 3 plongées au moins avec un M** CMAS.CH actif.

Fin du cours, certification du module physique

La fin de la formation est contrôlée par un examen final et attestée par la commission régionale concernée ou est contrôlée en fin de module et est attestée par l'inscription du module réussi dans le formulaire de contrôle de la formation Cross-over M* par un M*** CMAS.CH sous contrat avec la commission régionale.



Délivrance du brevet de moniteur de plongée M*

Le brevet de moniteur de plongée M* sera délivré par le directeur d'examen ou par le M*** CMAS.CH sous contrat avec la commission régionale qui constate que le candidat a suivi tous les modules de cours de formation (formulaire de suivi de la formation M* complètement rempli) et que les conditions suivantes sont remplies :

Le candidat :

- Présente une attestation, établie par un directeur de cours P* actif, qui certifie qu'il a enseigné 3 leçons théoriques et 5 leçons pratique au niveau plongeur
- P*
- A effectué plus de 200 plongées en eau libre, (tenue à jour du carnet de plongée).
- A accompli, durant l'année précédant l'examen, au moins 20 plongées à une profondeur de -35m à -40m.
- Possède une attestation médicale d'aptitude à la plongée valide.